

Image not found or type unknown



ai je le droit de refuser de donner ma nouvelle adresse a mon ex

Par **sienna**, le **07/09/2009** à **19:39**

etant separer avec le pere de mon fils,depuis 6 ans,etant passé au tribunal qui a refusé un droit de visite et d hebergement au pere de mon fils ayant depuis peu deménager est ce que je peux refuser de lui donner ma nouvelle adresse (il a l adresse a ma mère pour envoyer le chèque de pension) car j ai peur qu il vienne comme il a fait dans le passé . Merci